

Genève, le 14 octobre 2005

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous avez créé une innovation qui mérite d'être commercialisée en France comme à l'étranger. Pour vous permettre de la diffuser rapidement il vous faut maintenant trouver des **partenaires financiers, industriels, et commerciaux**.

Ces décideurs indispensables à votre succès, nous vous proposons de les rencontrer en exposant au 34e SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS, DES TECHNIQUES ET PRODUITS NOUVEAUX DE GENEVE qui se tiendra du 5 au 9 avril 2006.

Placé sous le haut patronage du Président de la Confédération suisse, de l'Etat et de la Ville de Genève, notre Salon est **le plus important marché d'innovations au monde**.

Le Salon de Genève réunit 735 exposants chaque année nouveaux, venus de 42 pays : quelque 1 000 nouveautés ; 76845 visiteurs des cinq continents ; des professionnels qui viennent « parler affaires » (45% d'inventions négociées pour un montant supérieur à US\$ 30 millions) ; des entreprises de capital risque et des « business angels » ; quelque 600 journalistes du monde entier.

Le sérieux, le professionnalisme de cette manifestation, où les Français sont toujours parmi les mieux représentés, ont été reconnus par les plus hautes instances technico-économiques qui encouragent concrètement les créateurs français.

Ainsi, les exposants français du Salon bénéficient des patronages officiels et de remises de prix spéciaux des partenaires suivants:

- Le Ministère Délégué à la Recherche

Il soutient la création d'entreprises innovantes en organisant chaque année un Concours national récompensant les projets de création les plus prometteurs. Grâce à un accord avec le Ministère, le Salon propose aux quelque 1580 lauréats des 7 éditions de ce Concours ayant créé leur entreprise une participation à tarif privilégié.

- L'Institut National de la Propriété Industrielle – INPI

Il délivre les brevets, les marques, les dessins et modèles. Grâce à ses services, il permet aux entreprises et laboratoires de recherche de protéger et valoriser leurs innovations.

- Oseo-anvar

Au sein du groupe Oseo, la mission principale d'Oseo-anvar est de soutenir l'effort d'innovation des créateurs d'entreprises, PME-PMI et laboratoires de recherche notamment en partageant le risque technique, commercial et financier inhérent au transfert de technologies et à la mise au point d'un produit, procédé ou service nouveau à composante technologique.

T.S.V.P.

- Le Tremplin Entreprises

Co-organisé par le Sénat et l'ESSEC, le Tremplin Entreprises a pour but de permettre à des entrepreneurs sélectionnés de rencontrer les investisseurs susceptibles de financer leur entreprise. Le Tremplin Entreprises est le rendez-vous incontournable du capital risque en France, réunissant les investisseurs nationaux et internationaux autour de projets innovants. 208 lauréats ont été distingués depuis 1999. Le Salon propose à ces lauréats une participation à tarif privilégié.

- La Fédération Nationale des Associations Françaises d'inventeurs (FNAFI)

La FNAFI est la Fédération Française des 17 Associations régionales d'inventeurs. Elle représente environ 1200 inventeurs. La FNAFI et ses Associations affiliées ont pour objectif d'accompagner les porteurs de projets depuis la genèse de leurs inventions jusqu'à l'application industrielle de leurs projets. La FNAFI représente les inventeurs auprès des Pouvoirs publics et les assiste dans leur approche des entreprises.

- Francinov

L'association FRANCINOV, créée en 1986, grâce à ses 800 adhérents, a pour objectif de faciliter le développement de projets innovants. Ses activités sont essentiellement : le développement et l'entretien d'un réseau d'adhérents multidisciplinaires ; l'organisation de réunions mensuelles ; l'organisation de journées de l'innovation ; l'essaiage ; la pré-expertise de projets innovants.

Par ailleurs, la **Coface**, au titre de son assurance-prospection, vous garantit le succès à l'exportation de vos produits ou services. Si ce n'était pas le cas, elle vous rembourserait aussitôt vos frais.

Enfin, les services économiques de nombreuses **Chambres de Commerce et d'Industrie** et **Chambres de Métiers**, peuvent subventionner leurs ressortissants au titre de l'aide à l'exportation, pour peu qu'ils soient sollicités à temps.

Les stands sont regroupés par pays, ainsi **les exposants français seront réunis dans un même espace.**

Sur simple demande et sans engagement, nous vous ferons parvenir notre documentation.

Dans l'attente de vos nouvelles et nous réjouissant de vous accueillir à Genève et de pouvoir contribuer à votre succès, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Jean-Luc VINCENT
Président

Jean-Pierre SIGRIST
Directeur

Délégué officiel pour la France:

Gérard MORICE, 71, rue de Rome, 75008 PARIS, Tél. & Fax: 01 45 22 11 69.

Il se tient à votre disposition pour vous aider et vous renseigner.